



# Collecte sélective des déchets

## Calendrier de collecte des déchets 2024

### Règles générales de collecte

Jours de collecte	Types de déchets	Dates de collecte
Lundi	Déchets végétaux	42 collectes
Mardi	Ordures ménagères	Toute l'année
Mercredi	Emballages, cartons et papiers	Toute l'année sauf le 1 <sup>er</sup> mai
Jeudi	Verre	Toute l'année
Vendredi	Ordures ménagères	Toute l'année
Samedi	Déchets toxiques	Les samedis 2 mars, 1 <sup>er</sup> juin, 7 septembre et 7 décembre.

Les produits à collecter doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt la veille à partir de 18h30.

### Déchets verts

La collecte des déchets végétaux a lieu tous les lundis du 4 mars au 1<sup>er</sup> juillet puis du 26 août au 2 décembre. Collecte bimensuelle en janvier, février, juillet, août et décembre.

Attention : 10 sacs et/ou fagots maximum par foyer. Pour des raisons de manutention, le poids des sacs ne doit pas excéder 25kg, la longueur des fagots est limitée à 1,20m.

### Gros Objets - Encombrants

La commune est divisée en deux zones distinctes de ramassage (voir plan imprimé en 4<sup>ème</sup> page de couverture) :

- une zone bleue (ramassage les 2<sup>èmes</sup> jeudis des mois pairs)
- une zone rouge (ramassage les 2<sup>èmes</sup> jeudis des mois impairs sauf le 9 mai remplacé par le 16 mai)

**Une zone bleue :** (voir plan). La zone bleue est située à l'est du village, elle englobe les rues du Vallon de Chavenay faisant partie de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche (cela dans le cadre de la mutualisation du service).

**Une zone rouge :** (voir plan). La zone rouge est située à l'ouest du village.

### Déchets Toxiques (Déchets Ménagers Spéciaux)

Dans le cadre de la mutualisation du service un camion de collecte "Ecobus" est présent au parking stade Véniel à Chavenay les samedis 2 mars, 1<sup>er</sup> juin, 7 septembre et 7 décembre de 9h à 12h. Vous pouvez déposer vos déchets Ménagers Spéciaux, vos déchets d'Équipements Électroniques et Électriques.

Cette mutualisation des collectes ECOBUS entre Chavenay et Saint-Nom-la-Bretèche permettra aux habitants de Chavenay de se rendre à Saint-Nom-la-Bretèche et inversement.

Pour Saint-Nom-la-Bretèche, les samedis 27 janvier, 27 avril, 27 juillet et 26 octobre au parking centre village.

**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

**CITEO**

**Sepur**

Engagés pour l'avenir  
de nos territoires

**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

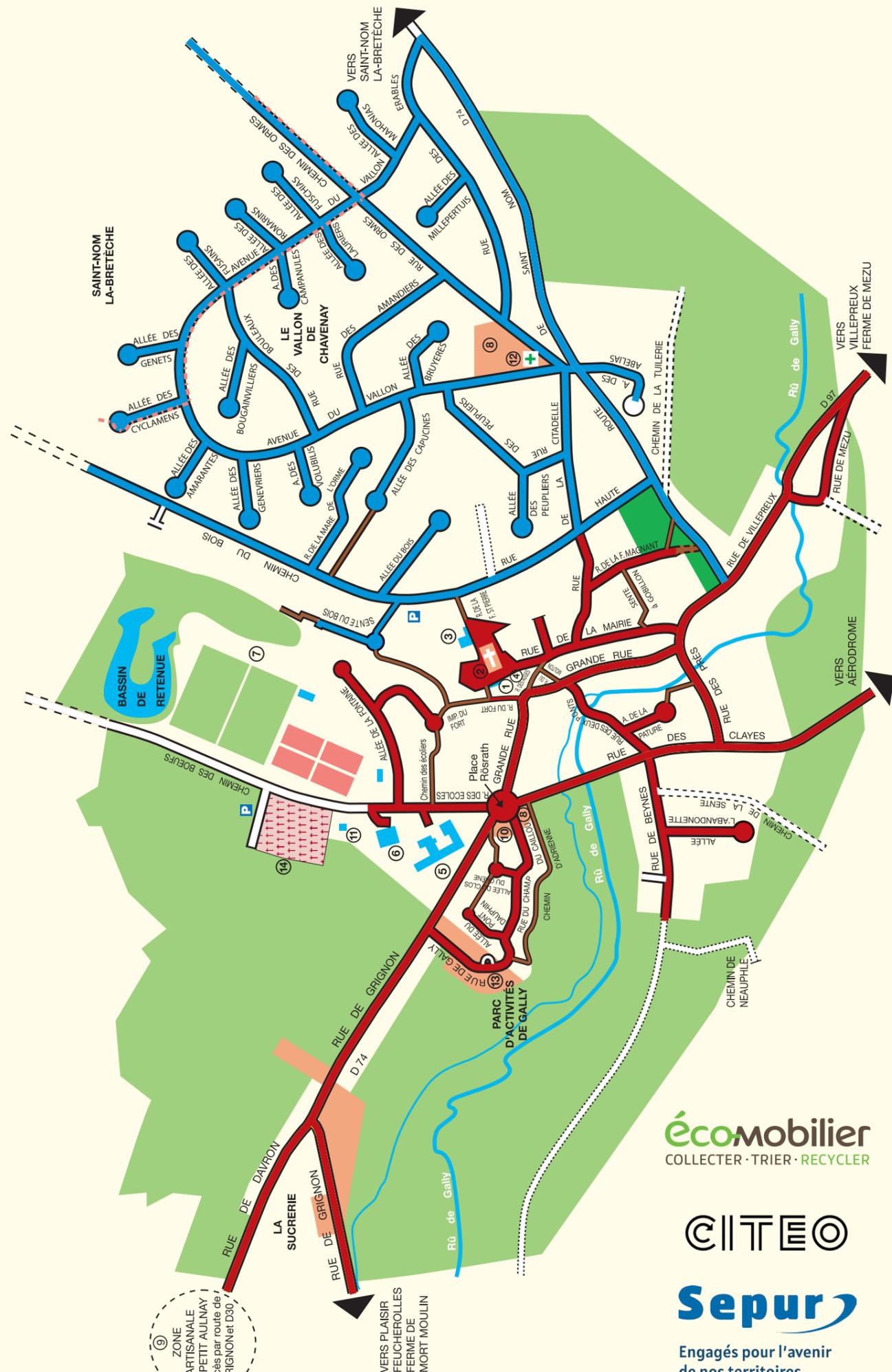
Eco-mobilier apporte des solutions pour la collecte et la valorisation des meubles usagés, en leur offrant une 2<sup>ème</sup> vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.

Les informations contenues dans ce document figurent sur les sites internet suivants :  
<http://www.chavenay.com> - [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr)

Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour commander un bac de tri plus grand ou bien le changer s'il est endommagé.



# CHAVENAY - 2024



# Collecte sélective des déchets - CALENDRIER 2024

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L JOUR DE L'AN	1 J	1 V	1 L FÉRIÉ	1 M FÉRIÉ	1 S DMS/DEEE	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V FÉRIÉ	1 D
2 M	2 V	2 S DMS/DEEE	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S DMS/DEEE	7 L	7 J	7 S DMS/DEEE
8 L	8 J	8 V	8 L	8 M FÉRIÉ	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J FÉRIÉ	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L FÉRIÉ	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D FÉRIÉ	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 M	20 S	20 L FÉRIÉ	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M FÉRIÉ
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M		30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M		31 D		31 V		31 M	31 S		31 J		31 M

Encombrants : **R** ZONE ROUGE **B** ZONE BLEUE

JOUR FÉRIÉ

Toutes les collectes sont maintenues les jours fériés sauf le mercredi 1<sup>er</sup> mai.

## DÉCHETS MÉNAGERS NON-RECYCLABLES

Dans un sac, une poubelle classique ou un conteneur (non fournis).



> Mardi et vendredi

## VERRE

Bouteilles, bocaux et pots sans bouchons ni couvercles  
Ni vitrerie, ni vaisselle



> Jeudi

## EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac dans le bac jaune  
Ni déchets ménagers, ni couches, ni papier-peint



> Mercredi

## VÉGÉTAUX

En petits fagots (1,20 m) et sacs laissés ouverts ou conteneurs

- > Tous les lundis du 4 mars au 2 décembre (sauf les lundis 9 et 23 décembre)
- > Janvier, février, juillet, août et décembre : tous les 15 jours

## DMS/DEEE TOXIQUES À CHAVENAY

### TOXIQUES À ST NOM

- Déchets Ménagers Spéciaux
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

À apporter à l'Écobus stationné sur le parking stade Véniel

> de 9h à 12h, samedi 2 mars, 1<sup>er</sup> juin, 7 septembre et 7 décembre  
Ou à Saint-Nom (voir dates page de couverture)

## GROS OBJETS ENCOMBRANTS

2<sup>ème</sup> jeudi du mois

en alternance zone du village (rouge) ou la zone le Vallon et ses alentours (bleue).  
Sauf le 9 mai remplacé par le 16 mai